

Comité de sauvegarde

du centre de traitement des addictions de l'hôpital Emile ROUX à Limeil Brévannes 94

Les personnels du service d'addictologie - Jean Jacques Héliès, responsable association Vie Libre 94 - Membres alcooliques anonymes - Christian Fournier, Conseiller Général, membre de la Commission de Surveillance et du Conseil d'Administration de l'AP-HP - Daniel Toussaint, Maire PC de Valenton, Conseiller Général à la santé - Jean Jacques Porcheron, Conseiller municipal PC de Créteil 94, vice président de la communauté d'agglomération de la plaine centrale du Val de Marne - Joseph Rossignol, Maire Divers Gauche de Limeil Brévannes 94, Président de la Commission de Surveillance E. Roux - Laurent Cathala, Maire PS de Créteil 94 - Docteur Liliane Dufour-Zelmanovitch, médecin psychiatre à St Maur 94 - Roger Gérard Schwartzberg, Député Maire PRG de Villeneuve st Georges 94, ancien Ministre - Roger Guillemard, Conseiller Général PS et membres de la commission de surveillance - Serge Granatieri, Maire adjoint PC de Limeil Brévannes et membre de la Commission de surveillance - Thierry Marange, Vice président, association Jet 94, réseau boucle Val de Marne, Toxicomanie - Maud Tallet, Maire PC de Champs sur Marne 77, Conseiller Général et vice présidente du Conseil Général de Seine et Marne, - Jean Joël Lemarchand, 1^{er} adjoint PC au maire de Choisy le Roi 94 - Gilbert Potel, représentant des usagers, commission de surveillance E. Roux - Jean François Voguet, PC, Sénateur Maire de Fontenay sous bois - Roger Poing, Président Association les messagers - Docteur M. Prouheze, responsable de service, Les Murets 94 - Alain Desmaret, 1^{er} vice président PC du conseil général du Val de Marne, Membre du conseil d'Administration de l'AP-HP - Dominique Adenot, maire PC de Champigny 94 - Michel Laballay, responsable association Vie libre, Paris - Bernard Lefrançois, Directeur centre de soins La Brehonnière à Astille - Michel Bouron, Directeur centre de soins Bocquet Alençon - Docteur Le Blevet, centre de soins de la bréhonnière - Nicole Zoé, Maire adjoint PS à Noisseau 94 - J. Jacques Darves, Maire PC de la Queue en Brie 94 - Fédération SUD Santé sociaux - Syndicat FO - Syndicat CGT - Syndicat SUD Santé de l'hôpital Emile ROUX - La commission de surveillance et le CTLE Emile ROUX - le conseil municipal de Limeil Brévannes, divers gauche, divers droite - Rolland Patrzyński, conseiller régional et conseiller municipal, secrétaire départemental de l'UMP 94 - Joël Meillat, Maire adjoint à Montgeron 91.

Avec le soutien de Monsieur Alain LHOSTIS, Président suppléant du Conseil d'Administration de l'AP-HP, adjoint au Maire de Paris, chargé de la santé, qui confirme son soutien aux élus du Val de Marne qui souhaitent le maintien à l'hôpital Emile ROUX du service d'addictologie.

TOUS DISENT NON
A LA FERMETURE DU CENTRE DE TRAITEMENT DES ADDICTIONS
DE L'HÔPITAL EMILE ROUX, PREVUE AU PLAN STRATEGIQUE 2005-2009, DE L'AP-HP

CTCE du 4 juillet 2005 - CA du 7 juillet 2005

MOTION

Du comité de sauvegarde du centre des addictions de l'hôpital Emile ROUX,
soutenu par les syndicats SUD Santé, CGT, FO.

Le Comité de sauvegarde de l'hôpital Emile ROUX réaffirme, à la Directrice Générale de l'AP-HP, aux membres du CTCE et du Conseil d'Administration sa volonté de maintenir le centre de traitement des addictions à l'hôpital Emile ROUX de Limeil Brévannes dont le transfert est prévu en 2006 dans sa phase transitoire, avec un projet définitif en 2009 dans le cadre du plan stratégique.

Ce transfert suscite de nombreuses réactions, de la part des personnels du service et des organisations syndicales, mais aussi, de la part des associations qui travaillent en collaboration avec le service depuis de nombreuses années, des élus locaux, toutes tendances politiques confondues, des mairies et du conseil général.

Le Comité Technique d'Etablissement Local, comme la Commission de Surveillance ont émis un vote unanime contre ce transfert.

De la même manière plusieurs municipalités du Val de Marne ont soumis un vœu contre ce transfert, adopté à l'unanimité, lors de conseils municipaux.

Cette opposition est partagée par l'ensemble des partis politique (PC, PS, Divers gauche et UMP) et reçoit le soutien du conseil général du Val de Marne

Le comité de sauvegarde s'inscrit dans une logique de développement des addictions, conformément aux directives ministérielles et aux rapports de la DRASS d'août 2004 qui préconise la création de 40 lits supplémentaires.

Pour autant, ce développement ne doit pas passer par la fermeture du service de l'hôpital Emile ROUX, créé par le Professeur Barrucand, pour qui nous avons le plus profond respect.

Le service des addictions de l'hôpital Emile ROUX, est un service structuré, organisé, avec un véritable projet de soins, et c'est avant tout un service de proximité qui répond incontestablement à un besoin de la population de la région Est du Val de Marne qui réalise une activité largement supérieure à celle que lui a été fixée par l'AP (à savoir + 48 % en HDJ).

Fermer ce centre, même au profit de Paul Brousse serait lourd de conséquence et pourrait s'avérer être une catastrophe sanitaire dans cette région du département.

Dans ce projet, une antenne est prévue à l'hôpital Albert Chenevier, sans prendre en compte les besoins ambulatoires, (pas d'hôpital de jour et réduction des consultations de 32 $\frac{1}{2}$ journées actuellement, à 6 $\frac{1}{2}$ journées).

Le Comité rejette l'idée de vouloir créer une antenne à Albert Chenevier,

Pourquoi, irions-nous créer à Albert Chenevier et à 4 Kms de Limeil Brévannes, ce qui existe déjà à Emile ROUX, alors que l'efficacité du service Fouquet à Emile ROUX est prouvée en terme de proximité, d'efficacité dans la prise en charge des patients, en hospitalisation, comme en ambulatoire.

Ce projet n'a de sens que celui que l'on veut bien lui donner ; L'AP parle de transfert, mais il s'agit bien d'une fermeture pour l'hôpital Emile ROUX et il paraît invraisemblable que l'AP, décide seule la légitimité d'une telle opération dans le cadre de son plan stratégique, sans en mesurer les conséquences.

Le Comité de sauvegarde est en plein accord sur un projet de développement de traitement des addictions, pour autant, que de choisir la fermeture à Limeil Brévannes, nous choisissons la voix du maintien de la structure existante, du partenariat et de la cohérence.

Le Comité de sauvegarde, riche de ses nombreux soutiens, mettra tout en œuvre, afin qu'une solution autre que la fermeture du centre de traitement des addictions, avec la Direction Générale de l'AP-HP, soit envisagée.